



Flash in**FO**56

N°7/2013

Sommaire :

- AG du 5/9 à Lorient
- Le 15/10 : défendons nos retraites !
- Harmonisation des règles de gestion : ça coince !
- Pétition départementale FO – CGT - Solidaires

Assemblée générale de la section **FO** DGFIP 56 le 5/9/2013

Cette Assemblée Générale a été l'occasion de renouveler le bureau de la section (voir sa composition sur notre site web), de rappeler les grandes dates de nos actions locales 2012/2013 au profit des agents du département (visites de postes, audiences avec la direction, interventions en CTL, gestion de situations difficiles de collègues) et aussi de réfléchir aux futures actions à mener.

Nous avons eu le plaisir de recevoir Pierrick Simon – le secrétaire de l'Union départementale **FO** – ainsi que Jean-Christophe Lansac du siège du syndicat **FO** DGFIP.

Le 15 octobre : défendons nos retraites

Une délégation de l'Union départementale **FO** Morbihan, à laquelle se sont associés des représentants de la section **FO** DGFIP 56, a participé au grand rassemblement confédéral du 15 octobre à Paris devant l'Assemblée nationale pour manifester contre le projet de loi sur les retraites qui amplifie encore plus la régression sociale.

Rappelons que **FO** :

- Refuse tout allongement de la durée de cotisations,
- Exige le retour de la retraite à 60 ans à taux plein,

- Défend bec et ongles la retraite par répartition, seul gage de solidarité entre générations,
- Dénonce l'appauvrissement des actuels et futurs retraités,
- Revendique l'augmentation générale des salaires, des retraites et des minima sociaux qui permettront de relancer consommation, production et emplois.

Harmonisation des règles de gestion : ça coince ! (où le coup du « perdant-perdant » ...)

Lorsqu'en septembre 2011, les Statuts catégoriels unifiés des agents de la DGFIP étaient entrés en vigueur, **FO DGFIP** ne les avait pas validés car ils n'apportaient aucune amélioration au cadrage de la Fonction Publique. Nous étions déjà très loin du gagnant-gagnant prôné par l'ancien Directeur Général.

Sur la question des règles de gestion, nous sommes aujourd'hui à quelques mois de la mise en place des futures règles applicables pour la campagne de mutations 2014 des agents des catégories A, B, et C de la DGFIP.

Les discussions nationales, sur un sujet aussi important, viennent seulement de débiter cette semaine et ce calendrier tardif démontre à nouveau l'attitude peu convenable de la Direction Générale vis à vis de ses agents.

Rappelons que les agents B et C de la filière gestion publique vont vivre une révolution culturelle historique et qu'ils méritent, au moins, d'avoir le maximum d'informations sur ces questions liées à leur vie professionnelle et aussi personnelle.

Précision importante : pour 2014, les mutations se feront filière par filière.

Rappelons aussi que sur les règles de gestion fusionnées, **FO DGFIP a toujours revendiqué l'amélioration des systèmes existants dans les deux filières, et s'est toujours opposé à la suppression des acquis que les agents souhaitaient évidemment conserver.**

La question de la promotion sociale au sein de la DGFIP et les orientations négatives prises par la Direction Générale contre les agents de la DGFIP, nous les avons dénoncées et continuons de les combattre.

A ce titre, la remise en cause du droit à rester dans le département suite à une promotion de C en B, acquis datant de 1989 pour les agents de l'ex DGCP, demeure un recul social sans précédent.

Alors que **FO DGFIP** avait défendu, seul, le maintien de ce dispositif, la Direction Générale avec l'accompagnement de certains, a décidé de le supprimer et de ne pas l'étendre à la filière fiscale. Dans le même registre, les propositions actuelles de la DG d'introduire un mouvement complémentaire restrictif en lieu et place d'un véritable mouvement en mars 2015, constituent également un recul social.

FO DGFIP réaffirme donc ses revendications et notamment la mise en œuvre de deux véritables mouvements de mutations : un au 1er septembre et un autre au 1er mars 2015 ! Pour nous, c'est aussi grâce à cette revendication, que les agents pourraient mieux concilier vie familiale et professionnelle.

Malheureusement, les orientations qui sont en train d'être prises actuellement sur ces questions cruciales pour la vie des agents sont révélatrices du peu d'ambitions de notre direction générale.

Pétition départementale FO – CGT - Solidaires

Une motion-pétition départementale conjointe (FO DGFIP, CGT et Solidaires Finances publiques) condamnant la Démarche Stratégique et exigeant son abandon circule dans les services.

Nous vous invitons à la signer massivement et ainsi prouver votre refus de cette Démarche Stratégique qui met en musique une politique de diminution de tous les moyens .

RETROUVEZ  SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



<https://www.facebook.com/fodgfip>



@fodgfip

RAPPEL : Flash INFO56 (comme tous les documents FO 56 distribués dans les services) est repris sur le site local <http://www.fo-dgfip-sd.fr/056> , site qui est régulièrement mis à jour – Allez le découvrir !

VOUS ETES NOMBREUX A NOUS SOUTENIR

N'HESITEZ PAS A NOUS REJOINDRE

Vannes le 16/ 10/2013



BULLETIN d'ADHESION

NOM : _____ Prénom : _____

Grade : _____ Indice : _____ Quotité de travail :

Affectation : _____

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section du Morbihan.**

Fait à _____

le _____

A retourner à Arlette Le Gallo (DDFIP – Vannes)
ou Jean-Paul PHILIDET (CFP Lorient Collectivités)